



Journées d'automne *8 et 9 novembre 2008 à Suscinio (Morlaix)*

Atelier réserves matin

Présents :

Conservateurs des réserves : Michel Ballèvre, Jean-Noël Ballot, Pierrick Cloérec, François de Beaulieu, Martin Fillan, Daniel Garrin, Samuel Gautier, Marc Girard, Nicole Gouriou, Yann Laouanan, Huguette Leroy, Michel Lharidon, Nicolas Loncle, Jean-Claude Merlet, Jean-Yves Raux, Philippe Scordia, Richard Talbot.

Salariés : Bruno Bargain, Marie Capoulade, Brigitte Carnot, Nathalie Delliou, Guillaume Gélinaud, Yann Jacob, Arnaud Le Nevé, Maiwenn Magnier, Emmanuelle Pfaff, Catherine Robert.

Administrateurs : Daniel Chicouène, Bernard Guillemot, Marion Hardegen, Jérôme Sawtshuk, Roger Uguen

Bénévoles : Véronique Bourgeois, Ronan Etrillard, Frédéric Fauré, Paul Leroy, Jean-Pierre Lucas, Robert Marrienneau, Denis Richard, José Serrano

1 50 ans de Bretagne Vivante - SEPNEB Présentation du projet « Défi pour la biodiversité » - Guillaume Gélinaud

Objectif : Mettre la biodiversité bretonne à l'honneur pour les 50 ans de l'association.

C'est en même temps un retour sur l'histoire de l'association qui s'est formée autour d'un noyau de naturalistes déçus par l'abandon progressif des sciences naturalistes par les universités.

Le projet : Réunir pendant 24 heures un maximum de naturalistes bretons dans un même site dans l'objectif de dresser un inventaire de la biodiversité qui nous entoure le plus exhaustif possible. Ce projet se veut ouvert à tous les partenaires naturalistes : associations, universités, ... et souhaite couvrir un maximum de disciplines.

Le défi biodiversité s'inspire d'initiatives du même type menées dès la fin des années 1990 aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe maintenant.

Lieu choisi : Golfe du Morbihan

Raisons de ce choix :
- diversité élevée
- cohabitation de milieux terrestres et marins
- présence importante de l'association (plusieurs réserves)

4 communes ont été retenues :

Saint Nolff : faune et flore de rivière, landes, bois, prairies humides (début de l'inventaire chiroptères le vendredi soir)

Sarzeau : faune et flore du littoral : falaises, dunes, estrans et vasières

Séné : faune et flore des marais et prairies, biodiversité et activités humaines (agriculture, ostréiculture, pêche)

Locmariaquer : inventaires sous-marins et estran, faune et flore des dunes et landes

Le principal enjeu de ce défi est de réussir à réunir, sur un week-end, un maximum de naturalistes ; une forte mobilisation des naturalistes de Bretagne Vivante ainsi que des naturalistes d'autres réseaux (associations, universités ...) est ainsi indispensable. Il est demandé à tous les candidats pour l'inventaire de se faire connaître auprès de Julien Dézécot (chargé de communication) en précisant, le cas échéant, leurs besoins en matériel (et autorisations diverses et variées). Julien recueille également les contacts de naturalistes extérieures à l'association qui pourraient être intéressés par une participation au défi.

Il est prévu une restitution des résultats des inventaires « dans la foulée » avec présentation de listes d'espèces dès le dimanche. Des outils comme des loupes binoculaires, mais aussi des locaux adaptés, devront ainsi être mis à disposition des naturalistes.

Au cours de la réunion il est souligné que ce défi ne s'adresse pas uniquement aux « spécialistes », toute personne ayant des connaissances, même mineures, dans un quelconque groupe taxonomique sera la bienvenue. Pour certains inventaires, des « petits mains » seront nécessaires, par exemple pour participer au tri (inventaires invertébrés marins et terrestres) ou à la collecte ; les déterminations précises étant ensuite confiées aux spécialistes de ces groupes.

Certains participants à la réunion soulignent les besoins en termes de cadrage et d'initiation aux méthodes d'inventaire pour les naturalistes non-spécialistes.

Autres actions prévues au cours du défi :

- animations grand public et enfants « novatrices », intervenants : majoritairement animateurs professionnels de l'association.
- tables rondes et débats au « village des partenaires » à Séné (programme pas encore arrêté, en fonction des opportunités et des participants au défi).

2. 50 ans de Bretagne Vivante - SEPNB

Programme d'animations et d'actions sur les réserves

Un grand nombre d'actions et d'animations qui auront lieu en 2009 devront être valorisées dans le cadre des actions « 50 ans ». Un programme axé autour des 50 ans de l'association sera édité début 2009. Afin d'y faire figurer le plus d'actions possibles, il est nécessaire de faire connaître tous les projets avant la fin de l'année 2008 - à transmettre à Julien.

3. Bilan du réseau réserves en 2008

Maiwenn Magnier

L'année 2008 n'est pas encore achevée, il est alors difficile de faire un bilan complet des événements de l'année. Maiwenn attend les rapports des conservateurs pour établir le bilan complet de l'année.

Quelques événements 2008 :

- Acquisitions foncières sur la réserve des 4 chemins à Belz (site à panicaut vivipare) et autour de la réserve de la tourbière du Venec.
- Un APPB sur l'îlot de Riom (pas de réserve Bretagne Vivante)
- Poursuite des deux programmes life "sterne de Dougall" et "phragmite aquatique"
- Avancées naturalistes : Serena se met en place, les inventaires se poursuivent sur les réserves
- Contrats nature : CN amphibiens/reptiles en cours, un CN chiroptères avec le GMB en cours ;
- Espèces invasives : premières actions de tir d'ibis sacré dans le Morbihan (ONCFS) , plusieurs chantiers d'arrachage de plantes invasives menés dans les réserves
- Plans de gestion : 27 réserves sont dotées d'un plan de gestion (dont 10 en cours de rédaction/validation), 67 mini-plans de gestion existent mais nécessitent une mise à jour, 30 sites ne sont dotés d'aucun document de gestion
- Gestion des sites : de plus en plus de sites bénéficient de chantiers financés dans le cadre du dispositif Natura 2000 (contrats Natura 2000), par exemple les 4 chemins à Belz, landes du Cragou, tourbière de Logné, Pen en Toul
- Nombre de visiteurs en 2008 : env. 37 000 visiteurs sur les réserves

4. Lettre de mission pour les conservateurs

Maiwenn Magnier

Depuis plusieurs années, la nécessité de mieux définir le rôle du conservateur de réserve se fait ressentir. Il est proposé de formaliser le lien entre l'association et un conservateur sous forme d'une « lettre de mission » qui constitue un engagement mutuel entre l'association et le conservateur et vise à fixer les règles établies et précise le rôle de chacun. Cette lettre sera signée par l'association et chaque conservateur de réserve (*hors réserves avec des équipes salariées*).

Le texte de la lettre est discuté et amendé en séance, après validation lors du prochain CA (6 décembre 2008), elle sera adressée à tous les conservateurs bénévoles.

cf. *texte de la lettre en annexe* ;

Lors des discussions a également été abordée la nécessité d'élaborer des plans de gestion (au moins mini-plans de gestion) pour l'ensemble des réserves de l'association. Si ce point n'a pas forcément sa place dans la lettre de mission, l'établissement de documents de gestion pour tous les sites gérés par l'association reste un objectif prioritaire.

Afin d'améliorer la concertation autour de l'élaboration des plans de gestion et notamment permettre de mieux associer les adhérents compétents aux travaux en cours, il est proposé d'inscrire l'information sur les plans de gestion en cours de rédaction ou de révision dans la page réservée aux réserves du site web de l'association. Il est cependant nécessaire de veiller à l'équilibre entre l'opérationnalité et la responsabilisation de l'équipe locale et une implication maximale de personnes compétentes.

Les réunions sur le terrain autour d'un site et sa gestion, déjà énoncées lors des deux dernières journées d'automne, devront être maintenues et si possible renforcées.

5. SERENA

Emmanuelle Pfaff

Extraits du diaporama présenté :

Constat

Des données disponibles, mais...

- Problème d'hétérogénéité des informations et des supports
- Dispersion des données dans tous les départements

Des attentes

- Conserver les connaissances et centraliser les données
- Connaître la distribution spatiale d'une espèce sur un espace géographique donné (département, commune, réserve...)
- Faciliter les relations avec des organismes externes : échanges de données
- Faciliter l'accès à ces données pour les bénévoles et les salariés de l'association
- Fournir des informations actualisées
- Valoriser les données, alimenter des articles de synthèse (Penn Ar Bed...)

↓

Nécessité d'homogénéiser, et de centraliser les données

Notre choix : SERENA

Fonctionnement en architecture répartie

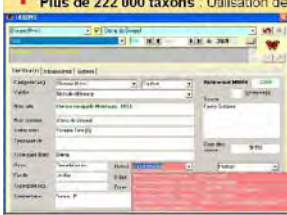
- La **base maîtresse (centrale)** impose la **structure** (les paramètres de configuration, les listes déroulantes) et les référentiels (taxons, habitats et sites) de la base
◇ Données homogènes
- Les **bases locales imposent le contenu** de la base, la saisie se faisant au sein de celles-ci
- **Transmission automatique** d'un niveau à l'autre
◇ Plus grande réactivité



Utilisation de référentiels

Des modules de références :

- **Listes de références pour les habitats** : Corine Biotope, Natura 2000
- **Listes d'habitats simplifiés** (utilisées pour les atlas)
- **Plus de 222 000 taxons** : Utilisation des listes de référence du



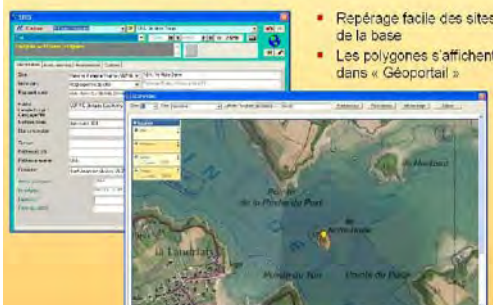
- Standardisation des données saisies
- Facilitation de la mutualisation des données

Un petit plus :

Statuts de protection des taxons : Responsables des de l'exportation des observations

Des sites géoréférencés

- Repérage facile des sites de la base
- Les polygones s'affichent dans « Géoportail »



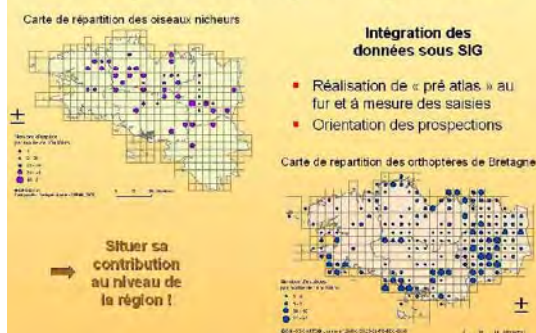
Possibilité de cartographier ses observations



Valorisation des données

- Chaque base locale contient ses propres observations
 - ➡ Possibilité d'analyse et d'extraction des données locales
- La base centrale contient l'ensemble des données
 - Actuellement : plus de 49 000 observations enregistrées
 - Surtout au niveau des réserves
 - Un inventaire des espèces présentes dans les réserves en cours
- ➡ Possibilité de répondre rapidement aux demandes
- ➡ Possibilité d'analyser les données à l'échelle régionale

Quelques exemple régionaux



Toutes les données sont importantes !

- Des connaissances issues du travail de terrain des naturalistes
 - Mais seules les données transmises pourront être exploitées
- Beaucoup d'informations intégrables, mais juste quelques données obligatoires :
Le source (vous) / le taxon / la date / le site / (+ l'effectif)
- Possibilité de récupérer les informations transmises

Faites nous profiter de vos observations !

Et pour la suite...

- Mise en place d'un formulaire de saisie sur Internet
 - Faciliter les échanges
- Mémoire collective grâce à l'échange des données
 - Permettre un suivi sur le long terme
- Possibilité de mutualisation en externe (référentiel commun)
- Connaissance des populations et de la biodiversité :
 - Savoir quelles espèces sont présentes sur une commune / une réserve
 - Réactivité accrue : espèce protégée sur un site ?
- Valorisation dans ouvrages

Reconnaissance du travail des naturalistes

Un travail de longue haleine... mais qui vaut la peine !
... On compte sur votre participation !

La base SERENA entre dans sa phase opérationnelle. Les premières données ont été intégrées et permettent dorénavant de premières exploitations statistiques et cartographiques. La pertinence de l'outil, même sur la base de données partielles, a pu être démontrée.

Rappel de l'objectif de SERENA : centraliser et gérer les données naturalistes de l'association et permettre ainsi leur archivage et faciliter leur exploitation et leur valorisation.

Serena n'a pas vocation à gérer toutes les données naturalistes disponibles en Bretagne, mais elle permet d'échanger plus facilement avec les partenaires de l'association notamment dans l'objectif de synthèses régionales pour telle ou telle espèce.

Le logiciel SERENA a été adopté par l'association parce qu'il s'agit d'un outil adapté et conçu pour la gestion de données naturalistes, en proposant notamment des référentiels taxonomiques. Il est utilisé dans l'ensemble des réserves naturelles d'Etat (outil RNF) et est en passe de devenir un outil de gestion des données naturalistes au niveau national (le transfert de la gestion du logiciel à l'ATEN, plateforme technique du MEEDDAT est à l'étude).

Toutes les réserves naturelles gérées par Bretagne Vivante sont aujourd'hui dotées d'une licence SERENA, les autres réserves peuvent demander leur licence au siège. Une interface de saisie internet est en cours de finalisation et sera opérationnelle avant Noël ; elle permet à tout adhérent de saisir ses données naturalistes et de les transférer dans la base de données régionale gérée par l'association. Il reste

propriétaire de ses données et peut préciser lors de la saisie le cadre d'utilisation pour ces données qu'il concède à l'association (travaux internes à l'association, bilans régionaux dans le cadre d'atlas, transmission dans le cadre d'aménagements, ...). Les données saisies peuvent faire facilement l'objet d'extractions et intégrer soit des fichiers personnels (gestion de ses propres observations de terrain) ou être transmises à des tiers (autres associations par exemple).

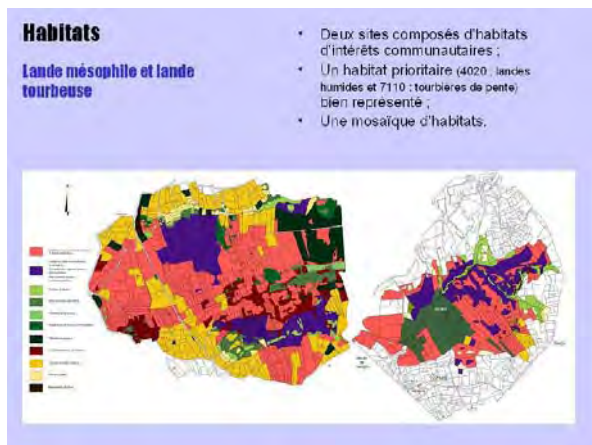
L'interface internet est actuellement seulement développée pour la saisie des données, pas pour leur consultation ou interrogation. Pour connaître les données disponibles sur une partie de territoire, il faut en faire la demande auprès de l'association et la chargée de mission base de données (Emmanuelle Pfaff). Des listes d'espèces par commune seront mises à disposition des adhérents.

Appel aux volontaires : pour tester SERENA en grandeur nature, l'association cherche des bonnes volontés pour tester les différentes formes de saisie !

6. Espace Remarquable de Bretagne Cragou - Vergam

Emmanuel Holder

Extraits du diaporama présenté :



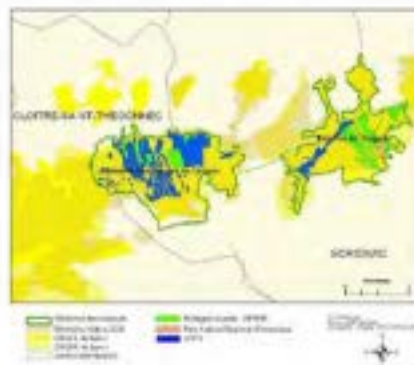
Faune

Une arche pour les espèces
intéressées aux landes

- Une multitude d'espèces protégées et patrimoniales ;
- Un havre de paix pour les épais, busards, fauvettes, pichoux ;
- Inventaires faunistiques très avancés et suivis réguliers.



Espace remarquable de Bretagne Cragou - Vergem Prévision pour 2011



Gestion par pâturage

Des années d'expérience
sur le Cragou

- 8 bovins et 4 équins ;
- deux troupeaux gérés par des agri-culteurs ;
- une synthèse de 10 ans d'études sur le pâturage ;
- un contrat Natura 2000



Gestion par fauche

Des agriculteurs gestionnaires

- Conventions de gestion ;
- 5 agriculteurs fauchent au Vergem, 5 sur le Cragou ;
- M.A.E. « fauchées de landes ».



Suivis

Des indicateurs biologiques

- 5 espèces animales suivies annuellement ;
- 3 espèces végétales suivies annuellement ;
- STOC ;
- Suivi entomologique ;
- Étude d'impact ;
- Lande tourbeuse du ventant Sud.



Éducation à l'environnement

à connaître pour mieux protéger

- Un programme d'animation pour les scolaires ;
- Deux animations hebdomadaires en été pour le public familial ;
- Un sentier et un livret d'interprétation ;
- Deux randonnées nature hebdomadaires ;
- Une lettre annuelle des réserves des monts d'Arée.



ERB Cragou-Vergem :

- une reconnaissance du travail effectué ;
- une valorisation nouvelle ;
- des moyens supplémentaires ;

une dynamique qui s'amplifie.

A suivre ...

La Région Bretagne a créé ses premières réserves naturelles régionales, appelées « Espaces Remarquables de Bretagne ». Les réserves associatives du Cragou et du Vergam sont candidates pour faire partie d'une deuxième vague de création de ces réserves régionales.

Le projet d'ERB Cragou-Vergam a recueilli l'avis favorable du CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel). Il propose la création d'un ERB pour la conservation des landes et tourbières, centré dans un premier temps sur les terrains appartenant à Bretagne Vivante, le Conseil Général du Finistère et le Parc d'Armorique (PNRA). Les actions proposées s'articulent autour de trois axes : gestion, suivi et sensibilisation.

Pour les réserves du Cragou et du Vergam, la désignation en tant que ERB représente avant tout un label reconnaissant l'action menée depuis de nombreuses années mais induit aussi une nouvelle dynamique, ouvrant des perspectives de développement.

7. Contrat Nature « Amphibiens et Reptiles »

Bruno Bargain

Afin de mener à bien ce contrat nature, l'association sollicite la contribution de ses adhérents.

Dans le cadre de l'atlas, le recueil et saisie des données d'inventaires s'effectuera sur un maillage UTM de 10 kms x 10 kms.

Les protocoles de recueil et de saisie sont disponibles sur le site web de Bretagne Vivante. Dès fin 2008, des premières cartes de répartition, visant à donner un aperçu de l'état d'avancement et de référence, permettant de mieux orienter les prospections ; seront mises en ligne.

Recherche de sites témoins : Le contrat nature prévoit la mise en place d'une veille écologique basée sur des sites témoins ayant fait l'objet de suivis plus précis. Les réserves sont sollicitées pour faire partie de ces sites de référence. Sont recherchés pour les amphibiens, des sites avec mares et autres milieux humides, pour les reptiles, des sites variés permettant des suivis par transect. Les protocoles de suivi sont en ligne, un suivi complet amphibiens ou reptiles nécessite environ 6 sessions par an, mais il est également possible de ne réaliser qu'une partie des suivis. Les salariés de Bretagne Vivante en charge de ce programme (Régis Morel et Gaëtan Guyot) se tiennent à disposition des toute personne souhaitant contribuer à ce suivi et se déplacent pour la première session et la mise en place du protocole.

Exemple de protocole du contrat nature :

Protocole de suivi des sites témoins pour les amphibiens Fiche Suivi n° 3 : les grenouilles vertes

Ce suivi est à réaliser, lors d'une journée ensoleillée de fin mai début juin. Bien évidemment, là aussi cette date peut être modulée en fonction des conditions locales.

Le dénombrement des Grenouilles du groupe des Grenouilles vertes est à réaliser lors d'une journée ensoleillée.

Chaque transect fera l'objet d'une description précise, sera photographié et localisé par GPS. Les données récoltées seront consignées sur une fiche de terrain standardisée (nombre d'individus, temps passé, heure d'arrivée, heure de départ, ...).



En l'absence de données initiales, la première année d'inventaire permettra d'affiner les dates qui seront ensuite prises comme référence, **il conviendra de les répéter d'une année sur l'autre à plus ou moins trois jours en gardant le même nombre de sessions et le même itinéraire.**